

**Délibération du Conseil Communautaire**

Le mardi 24 juin 2025 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Saint Paul-Lizonne sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 18 juin 2025 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	41	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Christine Berthé – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Philippe Chotard – Romain Perruchaud – Christophe Gontier – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil (à partir de la délibération 2025-80) – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Edwige Badel – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Sandra Le Kverne pour la commune de Bertric-Burée Jacques Foulon pour la commune de Grand-Brassac Thierry Bacus pour la commune de Philippe Dubourg
Titulaires absents	17	Jean-Pierre Prigul – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Joël Constant – Nicolas Platon – Pierre Guigné – Francis Duverneuil (de la délibération 2025-73 à 2025-79) – Gérard Caignard – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Joëlle Saint Martin
Procurations	10	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Yves Mahaud Jean-Marcel Beau à Jean-Pierre Chaumette Joël Constant à Bruno Limerat Nicolas Platon à Dominique Caillou Pierre Guigné à Jean-Pierre Paretour Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Pierre Janaillac Denis Ferrand à Edwige Badel Joëlle Saint Martin à Marion Lafaye

DELIBERATION N° 2025 /89 : (Code Nomenclature /7.10)**DATE :** 24 JUIN 2025**RAPPORTEUR :** Francis Lafaye**OBJET :** Subventions allouées dans le cadre de l'OPAH-RR

Dans le cadre de l'OPAH 2023I le conseil communautaire décide à l'unanimité de se prononcer favorablement de se prononcer sur le versement de la subvention des propriétaires ayant terminé leurs travaux. Ils ont perçu l'aide de l'Anah, il convient désormais de leur verser la subvention qui leur a été attribuée au dépôt de leur dossier.

Commune	Nature des travaux	Montant TTC des travaux	Montrant HT retenus pour le calcul des aides	Subvention ANAH	Autre	Subvention CDC
Tocane	Travaux énergie	38 132.48€	27 873€	21 117€	CD24 : 1027.22€	796.83€
St Vincent de Connezac	Travaux énergie	35 611.82€	33 459.77€	23 249€	CD24 : 1 500€	936.49€

La Communauté de Communes n'octroie plus d'aide financière depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les dossiers d'aide aux travaux d'amélioration énergétique et/ou adaptation. Néanmoins elle assure gratuitement le suivi administratif et technique des demandes des ménages aux ressources très modestes et modeste. Il nous paraît intéressant de vous informer de l'état des dossiers déposés et dont les travaux sont terminés.

Commune	Nature des travaux	Montant TTC des travaux	Subvention ANAH	Autre
Champagne et Fontaines	Travaux énergie	59 543.97€	49232€	CD24 : 1 500€
Lisle	Travaux énergie	76 463.36€	63 000€	
ST Pardoux de Dronne	Travaux énergie	53 747.50€	32 000€	CD24 : 1 500€
Nanteuil Auriac de Bourzac	Travaux autonomie	11 141.44€	7 090€	MDPH : 4 000€
Lisle	Travaux autonomie	8 139.41€	3 482€	MDPH : 4 656,71€
Ribérac	Travaux énergie	52 292.89€	43 287€	
Allemans	Travaux autonomie	13 138.35€	5 972€	MDPH : 6 755,33€
Lisle	Travaux Energie	80 148.32€	63 000€	CD24 : 1 500€
Champagne et Fontaines	Travaux énergie	47 152.95€	40 224€	CD24 : 1 500€
Ribérac	Travaux énergie	47 518.09€	39 941€	CD24 : 1 500€
Gouts Rossignol	Travaux autonomie	8 439.54€	5 325€	APA : 1 889,69€
Tocane St Apre	Travaux Energie	84 125.70€	63 000€	
Verteillac	Travaux énergie	75 363.86€	62 171€	
Tocane	Travaux énergie	48 489.94€	31 528€	
Comberanche	Travaux énergie	67 547.87€	56 244€	
Ribérac	Travaux autonomie	8 493.25€	5 635€	
Allemans	Travaux énergie	50 406.40€	42 993€	CD24 / 1 500€
Verteillac	Travaux énergie	56 038.68€	46 245€	
Vanxains	Travaux énergie	51 847.81€	34 258€	CD24 : 1 026,41€

AR Prefecture

024-200040400-20250624-2025_89-DE
Reçu le 30/06/2025

2025/89 du 24 juin 2025 - CCPR

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 55

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 03/07/2025

La secrétaire de séance du 24 juin 2025
Murielle Cassier

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Murielle CASSIER

